

2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2017

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

ÉDITO **PAGE 3**

LA FONDATION **PAGE 4**

Près de 60 ans d'histoire	PAGE 4
Nouveaux administrateurs	PAGE 5
Gouvernance	PAGE 6
Organisation	PAGE 7
Une démarche éthique	PAGE 8
Le défi des réformes	PAGE 10
Chiffres clés	PAGE 12
Ressources Humaines	PAGE 15
Rapport financier	PAGE 18
L'inclusion	PAGE 20
Implantation des établissements et services	PAGE 24

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris)	PAGE 25
Département 77 (Seine-et-Marne)	PAGE 26
Département 78 (Yvelines)	PAGE 27
Département 91 (Essonne)	PAGE 28
Département 92 (Hauts-de-Seine)	PAGE 29
Département 93 (Seine-Saint-Denis)	PAGE 30
Département 94 (Val-de-Marne)	PAGE 31
Département 95 (Val-d'Oise)	PAGE 32
Département 87 (Haute-Vienne)	PAGE 33

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action	PAGE 34
Partenariats et mécénat	PAGE 35



Le précédent rapport d'activité annonçait la modification des statuts de la Fondation, la principale nouveauté concernant l'intégration au Conseil d'Administration de deux représentants des familles ou usagers, désignés par les membres des CVS. Les élections se sont tenues le 22 juin : 10 personnes étaient candidates, M. Samba Camara et M. Dominique Boscher ont finalement été élus, tous deux sont présentés dans ce rapport d'activité. Avec maintenant près d'un an de recul, je me réjouis de leur participation pleine et entière aux réunions du CA, et je ne doute pas qu'en plus, ils pourront progressivement être un relais efficace entre les CVS et le CA.

Du point de vue de l'opérationnel, l'année 2017 aura encore été riche, et je tiens une nouvelle fois à souligner l'implication des équipes qui aura permis d'avancer sur plusieurs projets importants, ou appelés à le devenir. Ceux-ci traduisent la volonté de la Fondation de construire une diversité de modes d'accompagnement en réponse à des besoins multiples tout en cherchant à s'adapter aux personnes concernées, innovants pour certains, risqués quelquefois quant à leur mise en œuvre.

Sur le département de la Haute-Vienne (87), l'inauguration du Jardin des Amis (Foyer de vie et FAM) en septembre a marqué l'achèvement de plusieurs années de travaux de rénovation et de relocalisation. Une plateforme d'insertion en milieu ordinaire de travail est créée, avec pour vocation d'assurer le repérage et l'évaluation des travailleurs susceptibles de rejoindre le milieu ordinaire de travail, ainsi qu'un accompagnement des bénéficiaires au long de leur parcours d'insertion vers le milieu ordinaire. Un service départemental se met en place, destiné à permettre l'hébergement de personnes adultes handicapées au sein de familles.

En région parisienne, le SESSAD de Villiers-le-Bel a ouvert ses portes à la rentrée 2017, et aide des enfants ou adolescents à s'adapter au fonctionnement de l'école et à gagner en autonomie. Déployé dans le cadre du rapport « zéro sans solution » et de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », le PCPE 94 (Val-de-Marne) organise une réponse transitoire (2 ans maximum) pour des personnes et poursuit les objectifs suivants : intervention à domicile, anticipation et prévention des ruptures de parcours, maintien à domicile. Un CPOM a été signé début 2018 avec le département des Hauts-de-Seine : il intègre des évolutions en profondeur pour les établissements vieillissants. Enfin, suite à un appel à projet lancé conjointement par les départements 78 et 92, la Fondation a été retenue pour la réalisation d'une plateforme interdépartementale au bénéfice d'adultes avec TSA (Troubles du Spectre Autistique) ou avec handicap psychique. Elle se composera d'un FAM de 116 places (dont 50 dédiées à des adultes présentant un handicap psychique et 66 dédiées au TSA), d'un SAMSAH de 42 places avec 4 antennes (2 dans le 92 et 2 dans le 78) et de 2 PCPE (92 et 78).

Et pourtant, malgré ces diverses réalisations, les manques et difficultés ne sont pas gommés pour autant. Visitant récemment un foyer de la Fondation, la Directrice me confiait : « le plus difficile, ce sont les situations complexes pour lesquelles on ne trouve pas de solution, ce sont ces familles que l'on voit démunies ». Et c'est vrai que de nombreux enfants et adultes sont encore en attente d'une solution. Sur le Pôle enfance, certains des plus âgés sont en situation difficile quand il s'agit de trouver une orientation en sortie d'IME, ce qui a aussi pour conséquence de freiner les admissions de plus jeunes. Pour les ESAT, le plus gros reste à faire pour construire les passerelles entre travail en ESAT et travail en milieu ordinaire. Dans le domaine de l'accompagnement, l'évolution de nos missions alliée à la technicisation du métier induit des questionnements éthiques de plus en plus prégnants, liés notamment aux enjeux contradictoires que peuvent générer d'une part l'exigence de protection des personnes, d'autre part le souci de respect de leur autodétermination dans le cadre d'un parcours de vie choisi. La Fondation engage une démarche éthique pour progresser sur ce sujet.

Cette double exigence, d'évolution pour répondre aux besoins mis en évidence, d'amélioration interne pour assurer de meilleures conditions d'accompagnement, doit continuer à porter la Fondation. Elle ne doit cependant pas nous faire oublier notre vocation qui est, pour reprendre une expression qui me semble ici tout à fait appropriée, « d'accompagner la vie ». Maintenir intacte notre conviction que la personne, que les circonstances de la vie ont rendue vulnérable, a aussi des ressources capables de se déployer dans un projet de vie personnalisé, et une capacité, aussi infime et difficilement perceptible soit-elle parfois, à évoluer et qu'il s'agit de révéler. C'est à la fois toute la difficulté et tout l'enjeu de la tâche qui nous est confiée.



Jacques LAFFERRANDERIE
Président du Conseil d'Administration



Près de **60 ans** d'histoire



L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une femme protestante, Anne Sommermeyer, qui, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge et qui, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil, trouve dans sa foi la conviction que celle-ci doit engendrer des gestes concrets de solidarité et se met au service de ces enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation reconnue d'utilité publique accueillant **2900 personnes au sein de ses 77 établissements et services** a pour vocation première de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.



Début 2014, le Conseil d'Administration de la Fondation a produit un nouveau Projet Institutionnel pour les années 2014-2019.

Nous vous invitons à télécharger sur le site de la Fondation

www.fondation-amisdelatelier.org

l'intégralité du Projet

Institutionnel de la Fondation.

EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957** : Une femme, des enfants handicapés, des familles : « La Nichée » à Châtenay-Malabry.
- **1961** : L'Association « Les Amis de l'Atelier » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978** : De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007** : L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011** : L'Association « Les Amis de l'Atelier » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier.
- **2018** : Une **Fondation Référente** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique et mental, avec ses 77 établissements et services en France, et plus spécifiquement en Île-de-France.

Place des usagers et des familles : deux nouveaux administrateurs ont été élus

Les statuts de la Fondation des Amis de l'Atelier ont été modifiés en 2016, un arrêté en date du 27 septembre 2016 a approuvé cette modification. Une évolution majeure concerne la création, au sein du Conseil d'Administration, d'un collège des usagers et familles, qui est composé de 2 personnes (retenues indifféremment parmi les usagers ou les familles).

Cette évolution correspond à une volonté forte de la Fondation de donner plus de place et plus de visibilité à des personnes directement touchées par les problématiques liées à un handicap, et donc à même d'apporter, au sein du Conseil d'Administration, leur sensibilité particulière construite par la fréquentation au plus près, et bien souvent au quotidien, du handicap avec les difficultés associées.

En faisant ce choix, la Fondation s'engage dans une démarche innovante pour une institution qui, originellement, n'est pas un mouvement de familles. Elle fait le choix délibéré de donner une plus grande place aux familles, ce qui s'est également concrétisé en 2016 par la finalisation de la charte sur « la place des personnes accompagnées et de leur entourage à la Fondation des Amis de l'Atelier ».

Suite à une campagne de communication auprès des CVS, 10 personnes représentant des familles et usagers ont postulé pour ces 2 postes d'administrateurs. Les élections se sont tenues le 22 juin 2017 à la MAS La Fontaine dans une ambiance chaleureuse et conviviale et ont permis à chaque candidat de pouvoir exprimer les raisons et perspectives de sa candidature. Ce sont finalement Monsieur Samba Camara, accompagné par la Fondation, et Monsieur Dominique Boscher, père d'un résident au Foyer de La Guérinière, qui ont été élus par leurs pairs. Les deux nouveaux administrateurs n'ont pas perdu du temps puisqu'ils ont participé, dès le 28 juin 2017, à leur premier CA de la Fondation.



“ J'ai découvert la Fondation comme représentant de la mairie auprès du CVS de La Vie en Herbes à Marcoussis puis actuellement comme représentant des familles au CVS du foyer la Guérinière à Morsang-sur-Orge. Ces deux expériences m'ont permis de découvrir un monde que je ne connaissais que de façon indirecte, au travers de mon fils handicapé. J'y ai découvert un milieu très chaleureux, solidaire. Je suis très curieux et intéressé de découvrir une autre dimension de la Fondation en participant à son Conseil d'Administration. ”

Dominique BOSCHER

“ Je veux être le porte-parole du collectif et faire remonter les problèmes mais également les points positifs afin de faire avancer les choses et aider la Fondation à aller plus loin. Je suis une personne à l'écoute des autres, j'aime également me sentir utile et rendre service. ”

Samba CAMARA



Conseil d'Administration de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Jacques LAFFERRANDERIE
Président



Stanislas JACQUEY
Trésorier



Bernard SCHMITT
Vice-président



Régina MULLER
Secrétaire

Administrateurs



Dominique BOSCHER



Vincent GIBOIN



Samba CAMARA



Benoît LAVALLART



Jeanne DELACROIX



Manuel PÉLISSIÉ



Georges DUGLEUX

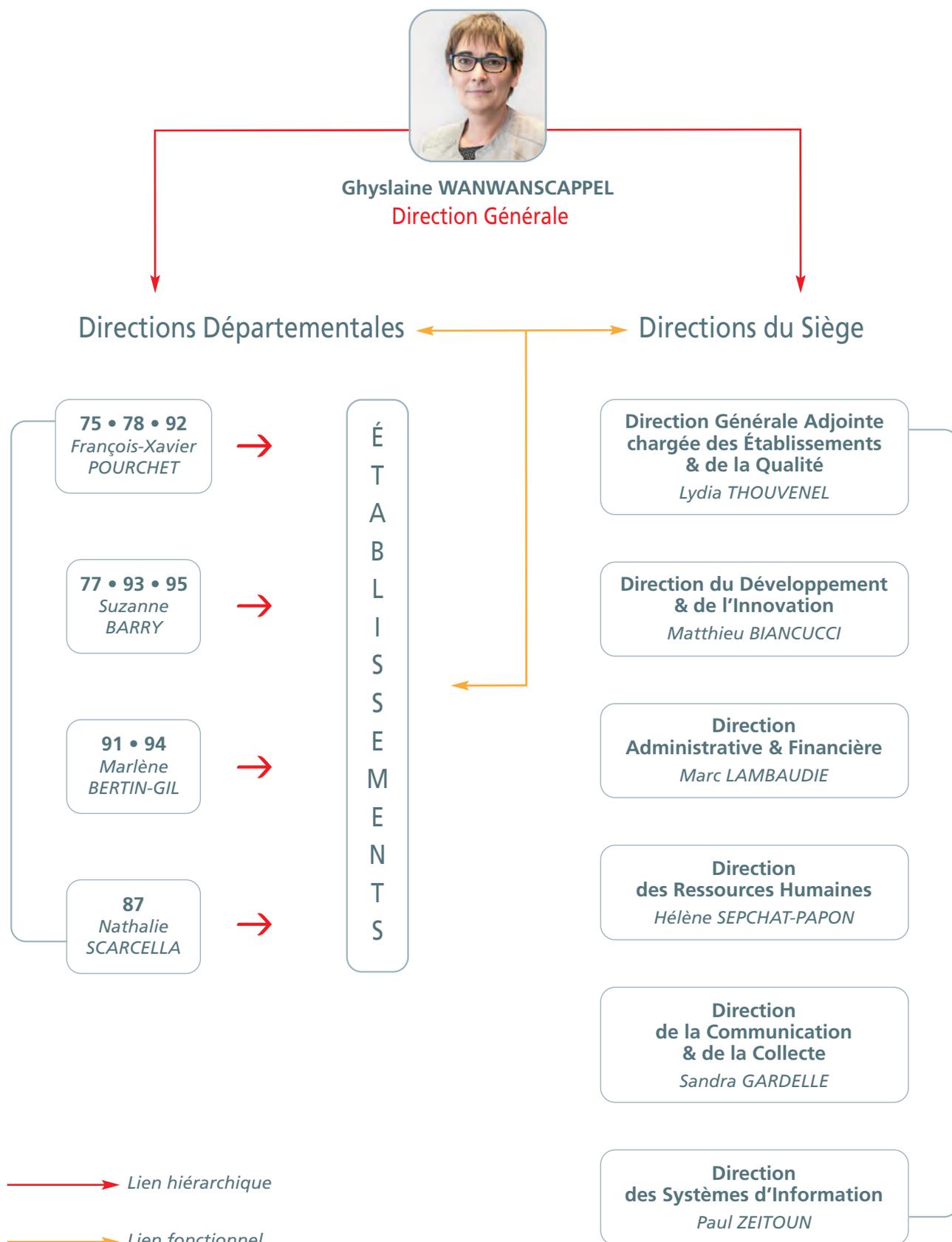


Sabine ZORN



Alexandra CLAUDIOS
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



Une démarche éthique



« L'éthique constitue la visée d'une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes. »

P. Ricœur

Depuis plusieurs années, la Fondation des Amis de l'Atelier souhaitait la création d'une instance interne de réflexion éthique. La volonté était présente tant du côté des professionnels que des administrateurs, mais les aléas du calendrier depuis 2011 ne nous avaient pas permis de trouver le moment propice pour lancer la démarche. Aujourd'hui c'est chose faite et le premier comité éthique de la Fondation s'est tenu le 11 avril 2018 ! Outre les présentations de chacun des membres, le premier acte a été de nommer l'instance qui s'appelle désormais « l'Atelier de Réflexion Éthique ».

Pourquoi une instance éthique à la Fondation ?

Le Conseil d'Administration, en accord avec les acteurs de terrain de la Fondation, a fait le constat selon lequel les différentes évolutions de nos missions nous placent en situation de prendre des décisions dont les enjeux éthiques sont de plus en plus prégnants. Nos questionnements sont liés en particulier aux enjeux de liberté et de reconnaissance en tant que sujet, des personnes atteintes de handicap que nous accompagnons. Comment réussir notre mission d'aide et de protection tout en faisant émerger et en favorisant la réalisation d'un parcours de vie choisi ?

Quelles missions ?

Pour pouvoir conduire cette réflexion, notre instance interne de réflexion éthique aura trois principales missions, différentes mais complémentaires : une mission terrain tout d'abord, en étant un appui à la réflexion des professionnels dans des situations précises par le biais de la création d'une cellule mobile, une mission institutionnelle ensuite, car ce travail de proximité qui s'inscrit dans la Société d'Ici & Maintenant nous aidera à consolider et faire évoluer notre socle commun de valeurs institutionnelles, une mission plus politique enfin, en nous permettant à terme, d'émettre des avis et de participer à la réflexion nationale sur la cause du handicap en France.

Comment ?

La mise en place d'une instance éthique est un projet important et structurant dans le temps pour lequel nous devons nous donner les moyens d'assurer sa pérennité. C'est pour cela que nous avons souhaité lui accorder un temps dédié, bien distinct de l'action dans une instance autonome et pluridisciplinaire. La constitution du groupe, composé de 12 personnes, s'est faite exclusivement sur la base du volontariat et une grande attention a été portée à la notion de parité, tant entre hommes et femmes, qu'entre administrateurs et professionnels de terrain, soignants ou accompagnants éducatifs. Un philosophe, M. Yannis Constantinides, nous accompagne dans nos réflexions, ainsi qu'un représentant des familles.

Notre projet commun est avant tout d'éviter de faire de l'éthique incantatoire ou péremptoire. Au contraire, nous souhaitons avoir une démarche pragmatique. L'éthique n'est pas une science. L'objectif n'est pas de décider de réponse unique, mais bien de poser les questions, d'apprendre à identifier les enjeux pour la personne dans son contexte, et d'envisager les options possibles au-delà de tout à priori, de nos habitus, de notre conception de la normalité ou de la norme. Il s'agit d'aider à répondre à la seule question possible « qu'est-ce qui est le mieux dans cette situation ? ».



Notre travail auprès de personnes en situation de handicap peut rendre la réflexion éthique complexe : comment assurer la sécurité tout en respectant la liberté de la personne ? Comment l'inciter à prendre soin d'elle-même tout en respectant son mode de vie ? Comment respecter son intimité tout en l'accompagnant au plus près de ses besoins ? Toutes ces questions sont quotidiennes dans notre travail. La démarche éthique nous permettra de prendre davantage de recul, le regard extérieur permet d'objectiver la prise de décision, d'être plus en phase avec les valeurs institutionnelles et d'être plus juste dans notre accompagnement. Il me semble également important de sensibiliser, d'apporter nos connaissances, de participer à la réflexion nationale pour que la question éthique soit au cœur des politiques conduites par l'Etat en direction des personnes en situation de handicap.

En tant que chef de service, je dois faire émerger cette réflexion en interrogeant régulièrement les pratiques quotidiennes des différents professionnels qui travaillent auprès des résidents. Participer à la démarche éthique qu'entreprend la Fondation me permettra d'apporter plus de matière à la réflexion, d'être plus précise dans mes questionnements et d'être plus pertinente dans mes propositions.

Cynthia MGATTAF, Chef de service



La perspective de participer à des ateliers de réflexion éthique est stimulante à plus d'un titre. Tout d'abord, en tant que pasteur, je retrouve dans les valeurs humanistes à l'honneur dans les pratiques de la Fondation des Amis de l'Atelier, l'attention portée à toute forme de fragilité dans l'Évangile. Les personnages marginalisés par la société de l'époque sont révélateurs de ce qui se crispe en nous devant ce qu'on tient pour une faillite ou une honte. Pour compenser cette loi qui pousse tout un chacun à se tourner vers le plus fort, à admirer les réussites, à estimer les compétences comme à fuir les pauvretés ou à nier ses vulnérabilités, l'Évangile nous réconcilie avec la faiblesse, en nous en montrant les capacités cachées. Sans naïveté ni sentimentalisme, les textes s'éclairent depuis ces personnages mis à la marge et contrairement à ce qu'on pourrait croire, ils ne laissent jamais le lecteur tranquille, dans le confort d'une signification assurée ou définitive.



Participer à un atelier d'éthique relève de la même posture que celle d'un échange d'interprétations autour du texte biblique : la culture du questionnement et la lecture des pratiques ne feront pas de nous des prescripteurs du bien, du mal, du vrai sens ; bref, des spécialistes de la morale ou des bonnes pratiques.

Enfin, en tant que membre du bureau du CA, être à l'écoute des dilemmes du personnel, donnera plus de corps à mon engagement à la Fondation des Amis de l'Atelier et me permettra de porter les questions éthiques de terrain auprès des membres du CA.

Régina MULLER, Membre du CA



J'attends de l'« Atelier de Réflexion Éthique », mis en place par la Fondation, un soutien effectif pour les résidents et pour le personnel d'encadrement sur les thèmes fondamentaux suivants : la « Liberté », frontière entre accompagnement social et assistance médicale, la « Vie affective » et la « Vie sexuelle », la « Parentalité », la « Vie spirituelle » des résidents.

Cela implique la mise en place d'un circuit informationnel concret, partant du terrain et retournant vers celui-ci, travaillant sur les questions soulevées par tous. L'amplitude de la tâche méritera peut-être la constitution de groupes de travail spécialisés, chacun dans un domaine spécifique. Les thèmes devront être abordés sans tabou afin d'apporter le maximum de réponses précises. La diversité des personnes impliquées et l'apport éventuel de spécialistes dans cette vaste réflexion devraient être le gage de la qualité des conclusions retenues.

Alain LEMAIRE, représentant des Familles

Notre réussite passera par notre capacité collective à nous approprier le défi des réformes

CPOM, EPRD, SERAFIN, RAPT, ANAP, etc. sont les noms des nouveaux outils de gouvernance du secteur médico-social. Bien que très impressionnantes par leur nombre et surtout la rapidité de l'effectivité de leur mise en place par les pouvoirs publics, ces réformes ne constituent que la partie visible de la rénovation importante de notre secteur en cours actuellement.

Toutes ces réformes interrogent la gouvernance de nos institutions. Nous devons en effet les mettre en œuvre, mais avant tout nous devons nous questionner et analyser les causes profondes de ces changements attendus. Nous devons agir collectivement au service d'une vision commune, et ce pour ne pas tomber dans le piège de "l'ultra gestionnaire" dans lequel notre secteur perdrait son âme et par lequel les associations et fondations passeraient de "sans but lucratif" à "lucratives sans but".

Ainsi, pour que notre Fondation ne soit pas réduite à la seule fonction de gestionnaire de l'argent public, il est important d'analyser les motivations réelles de ces réformes et de se les approprier, d'en être acteurs, et ce pour ne pas les subir.

« Nous devons reconnaître l'action des familles et des usagers qui veulent devenir totalement acteurs de leur accompagnement, de leur parcours de vie, qui militent pour l'autonomie et le respect de l'autodétermination... »

Dès 2014, lors de la rédaction de son Projet Institutionnel, le Conseil d'Administration de notre Fondation avait entre autres réaffirmé :

- Que notre Fondation est soucieuse de promouvoir une gestion rigoureuse de ses moyens financiers,
- Que notre Fondation est prête et volontaire pour construire l'avenir avec et pour les personnes qui sont la raison d'être de son existence,
- Que notre Fondation est soucieuse de faire passer l'homme avant les structures et les systèmes, et porte un regard critique permanent sur elle-même et son propre fonctionnement. L'évaluation de la qualité du service rendu, s'inscrit dans le cadre des valeurs portées par le projet des Amis de l'Atelier.

Et c'est bien dans ces affirmations que se trouvent les racines de ces réformes.

En effet, nous ne pouvons nier la réalité de la prise en charge du handicap, comme pour exemples : un manque de places important, l'enjeu de l'avancée en âge, l'urgence de la cause de l'autisme, la disparité de tarifs basés sur l'histoire et non pas sur la réalité des prestations, des établissements organisés uniquement sur le principe d'un agrément, mais également un contrôle parfois absurde de nos financeurs nous empêchant toute initiative et nous déresponsabilisant.

Mais également, nous devons reconnaître l'action des familles et des usagers qui se sont appropriés les principes de la loi de 2002, et qui veulent, à juste titre, devenir totalement acteurs de leur accompagnement, de leur parcours de vie, qui militent pour l'autonomie et le respect de l'autodétermination, qui aspirent à l'inclusion et à des dispositifs hors les murs.

Enfin, derrière toutes ces réformes, on trouve entre autres, les principes de lisibilité de l'offre, de responsabilisation des acteurs, de traçabilité et transparence des actes, d'anticipation, de flexibilité, de technicisation des méthodes, de décloisonnement des institutions au profit des parcours.

Mais quels sont les impacts de ces réformes sur notre action ?

Si au niveau de la gouvernance de la Fondation nous commençons à nous approprier les impacts de ces réformes sur notre fonctionnement, en particulier en termes de gestion et de responsabilisation, l'impact sur le quotidien de nos établissements de ces nouveaux principes d'action sera très important.

Nos établissements doivent démontrer leur capacité à intégrer les parcours des personnes accompagnées en prenant en compte leur souhait d'évoluer vers plus d'autonomie, mais également créer des espaces permettant de définir la performance de leur action au carrefour des besoins des personnes accompagnées, des attentes de la Fondation, du savoir-faire et des pratiques professionnelles questionnées, et de l'évolution des politiques publiques.

Le rôle de nos professionnels, mais encore plus du management intermédiaire, sera primordial. Notre réussite passera par notre capacité collective à nous approprier ce défi. Notre Fondation devra les accompagner dans cette perspective, les sécuriser face à ces changements.

Enfin, il est capital de rappeler que les évolutions de notre secteur ne sauraient se réduire à des questions techniques ou à des évolutions de politique institutionnelle, mais nécessitent la question symbolique et centrale du sens et des valeurs.

Il est primordial que nous sachions ne pas opposer le professionnalisme nécessaire à l'accompagnement, l'irréversible technicisation des méthodes d'accompagnement, à la dimension humaine, bienveillante de l'accompagnement qui est à l'origine de nos institutions. Elles sont indissociables !

Depuis la loi 2002-2, renforcée par les nouvelles réformes, l'accent est mis sur la responsabilisation des acteurs, responsabilité éthique et technique des professionnels, responsabilité des personnes morales qui « portent » et garantissent les établissements, mais également sur le renforcement de l'évaluation de nos actes.

Nous (Fondation et professionnels) devons fonder notre engagement social, au service et en faveur des personnes en situation de handicap, sur un certain nombre de principes, de références éthiques, philosophiques, politiques, qui nous situent clairement comme étant préoccupés par la qualité, la pertinence et l'efficacité de nos actions. Nous (professionnels) devons questionner notre action au regard des ambitions, des priorités pour agir définies dans le Projet Institutionnel de notre Fondation, et ce, en nous accordant sur un socle de prestations non discutables, en garantissant la qualité de l'accompagnement dans le respect de la parole des personnes accompagnées et de leur entourage, en réinterrogeant notre engagement social, en questionnant la cohérence entre les projets, les dispositifs et la qualité des prestations délivrées.

Comme rappelé dans son Projet Institutionnel, la Fondation a, depuis près de 60 ans, fait la preuve de son aptitude à concevoir, structurer et faire vivre des projets d'une grande diversité, en lien à la fois avec ses principes fondateurs et l'évolution de notre société, elle est prête et volontaire pour construire l'avenir au regard des évolutions des politiques publiques, des réformes, mais ne reniera pas ses valeurs humanistes fondatrices.

“ Nous devons interroger la cohérence, l'efficacité, l'effectivité et enfin la pertinence de nos actions au regard de ces enjeux. ”



Ghyslaine WANWANSAPPEL
Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier

Chiffres clés 2017

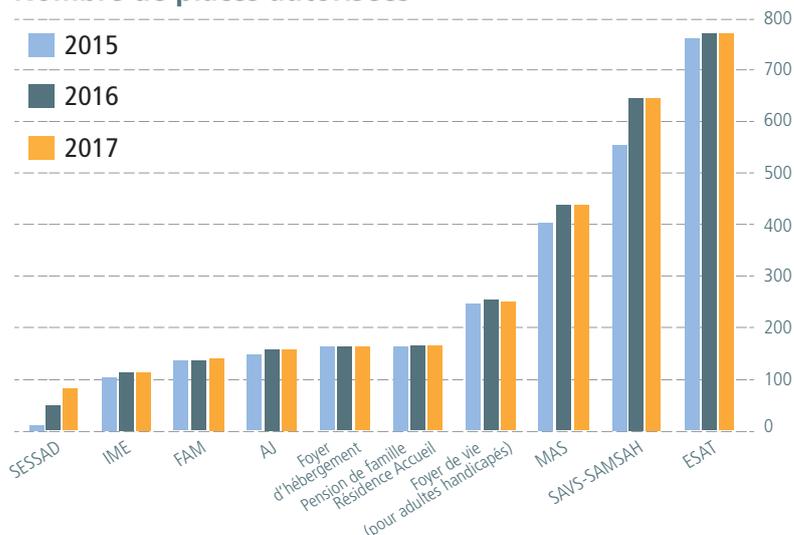
L'évolution du nombre de places

L'évolution du nombre de places ouvertes est stable en 2017 avec + 1 % soit 2 914 places. Cette évolution correspond principalement à l'ouverture d'un SESSAD pour jeunes autistes dans le Val-d'Oise.

En revanche, la Fondation prépare l'ouverture de 438 nouvelles places sur les 3 prochaines années, ce qui portera ainsi le nombre de places autorisées pour la Fondation à 3 327.

La Fondation est également gestionnaire de 5 GEM qui accompagnent, chacun, en moyenne 30 adhérents.

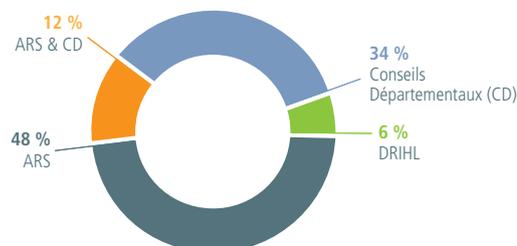
Nombre de places autorisées



La répartition des places par type d'établissement

La Fondation accompagne 2 720 adultes et 194 enfants. Fin 2017, 308 places adultes et 40 places enfants sont en cours d'ouverture et 120 places enfants et adultes vont être créées dans le cadre des Pôles de Compétences et de Prestations Externalisés (PCPE). La durée moyenne de l'accompagnement est d'un peu plus de 6 ans.

Répartition des places par financeurs (Hors GEM)



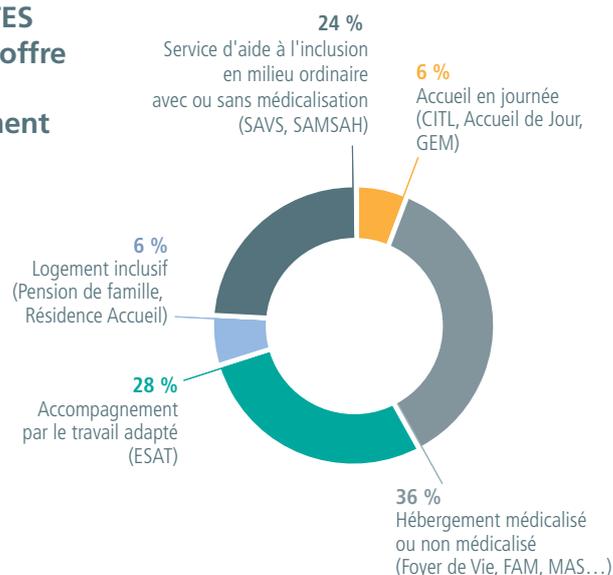
	Type d'établissement ou service	PLACES OUVERTES		PLACES AUTORISÉES EN COURS D'OUVERTURE	
		Nombre d'établissements et services	Nombre de places	Nombre d'établissements et services	Nombre de places
ADULTES	AJ	5	157		
	ESAT	8	769		
	FAM	6	139	3	151
	Foyer de vie (pour Adultes Handicapés)	10	249		
	Foyer d'hébergement (pour Adultes Handicapés)	5	162		
	GEM (moyenne de 30 adhérents/GEM)	5	-		
	MAS	8	436		
	Pension de famille & Résidence Accueil	7	164	4	115
	SAVS	10	429		
	SAMSAH	6	215	1	42
Total Adultes	70	2 720	8	308	
ENFANTS & ADULTES	PCPE	-	-	3	120
ENFANTS	IME	3	113	1	40
	SESSAD	4	81		
	Total Enfants	7	194	1	40
Total général		77	2 914	12	468

Zoom sur le secteur adultes

À la Fondation des Amis de l'Atelier, nous sommes convaincus que notre mission est d'offrir tout type d'offre de compensation de handicap : de l'accueil en établissement à l'accompagnement en service pour faciliter l'inclusion dans la Cité, en passant par l'accompagnement dans l'emploi aidé.

Ainsi aujourd'hui la répartition des places sur le secteur adultes est relativement équilibrée avec 36 % en hébergement, 28 % en ESAT et 24 % en services. 790 places en service ou en établissement bénéficient d'une prestation médicalisée soit 30 % de l'offre adultes.

SECTEUR ADULTES Répartition de l'offre par type d'accompagnement

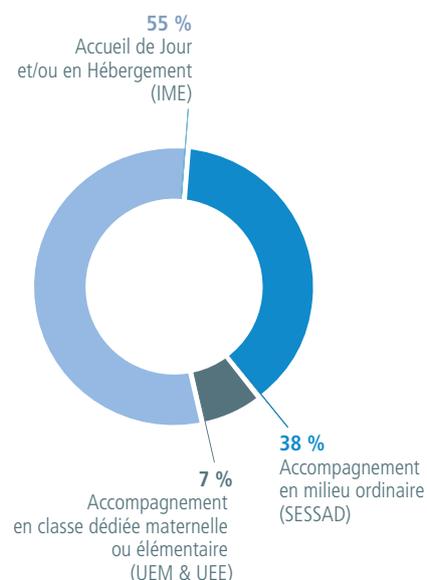


Zoom sur le secteur enfance

Le secteur enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier est spécialisé dans l'accueil d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Historiquement implanté en Seine-et-Marne, 2017 a été l'année de l'ouverture à d'autres territoires avec l'ouverture d'un SESSAD à Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise. Un IME viendra d'ici deux ans compléter cette offre à Villiers-le-Bel.

La clé de la réussite d'enfants avec TSA repose sur la précocité de la prise en charge mais aussi sur l'adaptation des modalités d'accueil en fonction des progrès de chaque enfant. Pour cela, le Pôle enfance propose de nombreuses modalités d'accueil, de l'internat à la scolarisation à temps complet, notamment via ses dispositifs DIGC.

SECTEUR ENFANCE Répartition de l'offre par type d'accompagnement



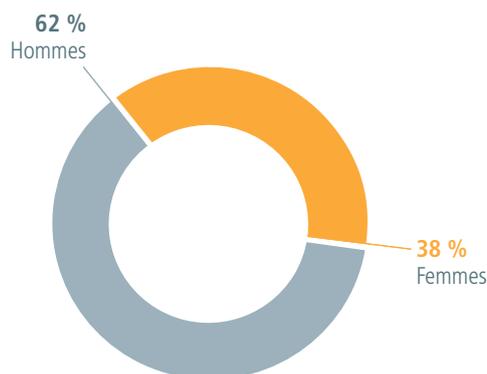
LEXIQUE	AJ	Accueil de Jour
	ARS	Agence Régionale de Santé
	CD	Conseil Départemental
	DIGC	Dispositif d'Interventions Globales et Coordinées
	DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
	FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
	IME	Institut Médico-Éducatif
	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
UEM & UEE	Unité d'Enseignement Maternelle & Unité d'Enseignement Élémentaire	

Zoom sur les personnes accompagnées

Du fait d'accompagnements complets, certaines personnes accompagnées le sont par différents établissements et services de la Fondation comme par exemple des travailleurs d'ESAT accompagnés par des SAVS.

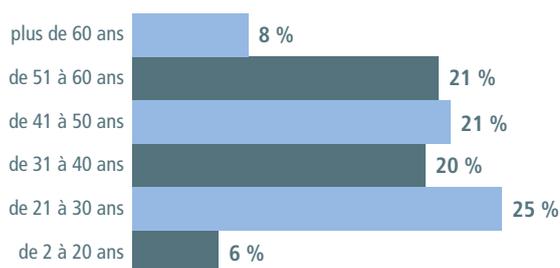
Ainsi, sur les 2 914 places ouvertes, la Fondation accompagne, hors GEM, 2 472 personnes.

Nous accompagnons 62 % d'hommes et 38 % de femmes.



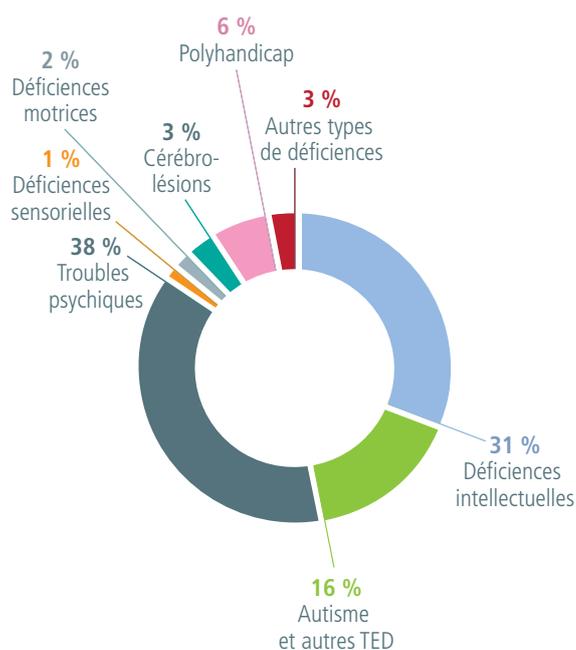
La répartition des places par tranche d'âge

La répartition par tranche d'âge est assez homogène. Avec le développement de l'accompagnement précoce de l'autisme, la plus jeune personne accompagnée à la Fondation des Amis de l'Atelier a à peine 2 ans. La personne la plus âgée a 76 ans et la moyenne d'âge est de 40 ans.



Les types de handicap

Dans les types de handicap accompagnés, il est à noter la prévalence désormais confirmée des troubles psychiques. Les données présentées concernent les déficiences primaires selon la dernière classification de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance).



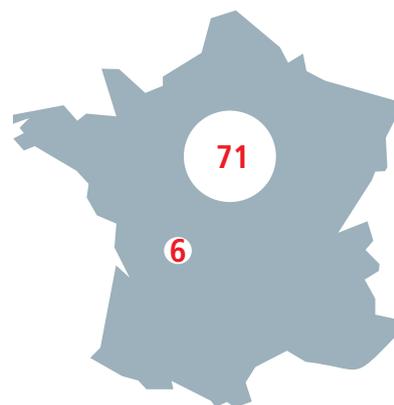
Implantation géographique

Avec l'ouverture du nouveau SESSAD dans le Val-d'Oise, la Fondation est désormais présente dans tous les départements d'Ile-de-France.

Grâce aux prochaines ouvertures, la Fondation va renforcer sa présence dans les départements des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis.

Avec 19 établissements et services, pour un total de près de 900 places, les Hauts-de-Seine demeurent le territoire principal d'implantation de la Fondation.

Départements	Nombre d'établissements
75 - Paris	5
77 - Seine-et-Marne	17
78 - Yvelines	6
87 - Haute-Vienne	6
91 - Essonne	8
92 - Hauts-de-Seine	19
93 - Seine-Saint-Denis	1
94 - Val-de-Marne	14
95 - Val d'Oise	1
Total général	77



Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

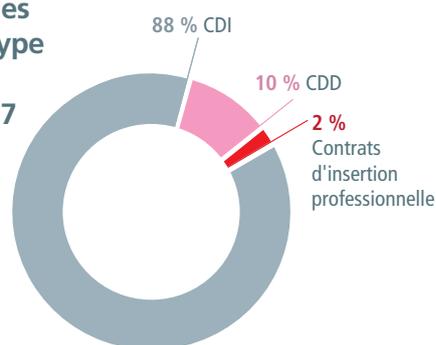
Avec ses 77 établissements et services et plus de 1900 salariés, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour le Projet Institutionnel de la Fondation au service des personnes accueillies.

La politique Ressources Humaines est le reflet de ce Projet Institutionnel : une politique basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives et le développement d'une démarche participative, qui, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, visent à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au projet collectif.



1 928 salariés dont **88 %**
de **salariés** en **CDI**,
soit près de **1 700 personnes**

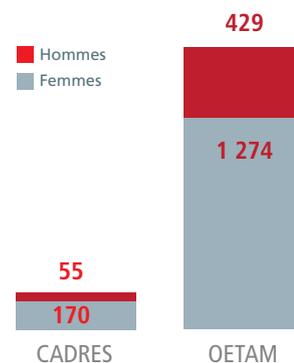
Répartition des
salariés par type
de contrat
au 31/12/2017



75 % de **femmes**
et
25 % d'**hommes**

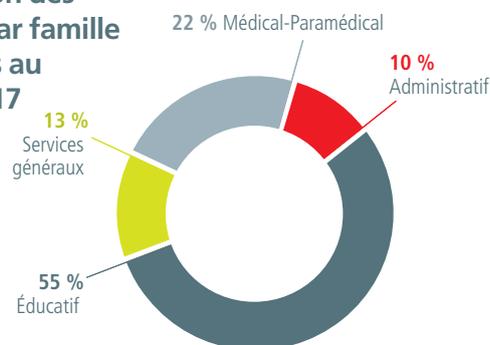


Répartition des
salariés par sexe
et catégorie
professionnelle
au 31/12/2017



55 % des professionnels
dans les **métiers éducatifs**
22 % dans les **fonctions médicales**
et **paramédicales**

Répartition des
salariés par famille
d'emplois au
31/12/2017



Un taux d'emploi des **travailleurs handicapés** qui **s'élève à 6 %**,
dont **4 %** d'**emplois directs**

Accueillir et intégrer

Consciente que la réussite d'un parcours professionnel débute dès les premiers jours d'une prise de fonction, la Fondation des Amis de l'Atelier a mis en place des journées d'accueil pour l'ensemble des collaborateurs nouvellement recrutés. Organisées au siège de la Fondation, ces journées se tiennent trois fois par an. Elles permettent aux nouveaux embauchés de découvrir l'histoire de la Fondation, ses valeurs, son organisation et ses projets. Elles constituent également un temps d'échange avec l'équipe de la Direction Générale et des moments de rencontre entre professionnels des différents établissements.

Conviviales, ces journées sont plébiscitées par les collaborateurs qui ont été plus de 92 % à les recommander en 2017.

Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- Au sein de la DRH, une Responsable Santé et Sécurité au travail définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de la Fondation.
- Dans les établissements, des correspondants prévention – tous formés aux techniques de l'évaluation et de la prévention des risques - relaient et accompagnent la déclinaison de la politique de la Fondation.
- Pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : formations SST, Gestes et postures, Prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), Connaissance des pathologies mentales et psychiques, Gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, Formations en hygiène, etc.
- Des temps d'expression et de discussion mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux.

Ainsi, en 2017, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 21 % des participants et plus de 11 % du total des heures de formation dispensées.

Un dialogue social au plus près des réalités des établissements et des services

Avec 14 CHSCT, 11 Comités d'établissement, 74 Délégués du personnel, 1 Comité central d'entreprise, 18 Délégués syndicaux et 3 Délégués syndicaux centraux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

En 2017, 132 réunions ont été organisées entre la Direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues.

En 2017, plus de

1 000

salariés ont
bénéficié au moins
d'une formation
et plus de

37 000

heures de formation
ont été dispensées

Former, adapter les compétences aux évolutions du secteur médico-social et accompagner les projets professionnels des collaborateurs

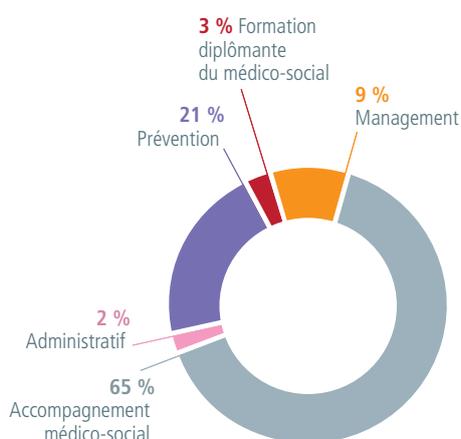
À partir des orientations générales définies par la Direction de la Fondation, et des besoins exprimés par chaque établissement, les formations nécessaires à un accompagnement de qualité et au développement des compétences des collaborateurs sont mises en œuvre. Elles constituent le Plan de formation de la Fondation.

Des formations transversales communes à toutes les structures sont ainsi déployées de manière pluriannuelle. Elles portent notamment sur la connaissance des publics accueillis, la compréhension des pathologies et des handicaps, les savoir-faire techniques propres à chaque métier ou encore la pratique managériale. La contribution de la Fondation à la formation professionnelle s'élève à 2 % de la masse salariale brute.

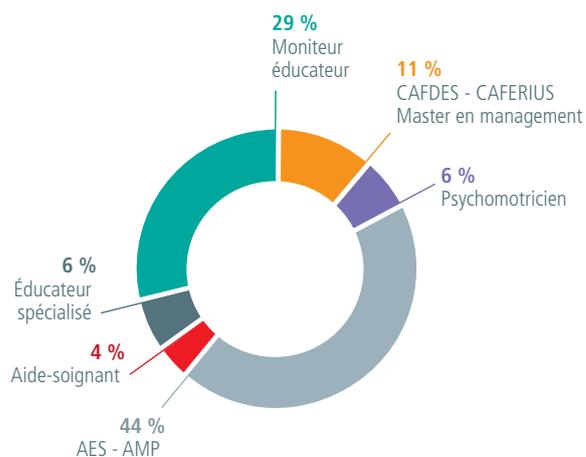
La Fondation accompagne également la professionnalisation de ses collaborateurs en finançant des formations certifiantes ou diplômantes, notamment au travers de contrats ou périodes de professionnalisation. En 2017, 56 collaborateurs ont débuté ou finalisé un parcours diplômant.

Soucieuse de développer encore son offre de formation, et d'insérer celle-ci dans une politique plus globale de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, la Fondation envisage la création de son propre centre de formation et a initié à cet effet en 2017 une étude de faisabilité qui se poursuivra en 2018.

Répartition des thèmes de formation en nombre d'heures de formation dispensées, tous dispositifs de formation confondus



Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation au 31/12/2017



Service social, santé et prévoyance

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le Projet Institutionnel de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition 4 jours ½ par semaine pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

En 2017, des fiches pratiques ont été rédigées et mises à la disposition des salariés afin de faciliter leur accès à l'information. 236 salariés ont été reçus par l'assistante sociale, et 997 entretiens (physiques et/ou téléphoniques) ont été réalisés.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

Tous les salariés de la Fondation bénéficient par ailleurs d'une couverture sociale complémentaire pour la santé et la prévoyance, à adhésion obligatoire* et à caractère familial.

En 2017, la cotisation mutuelle est demeurée à coût constant malgré une augmentation significative et favorable de certaines garanties, notamment sur les prothèses dentaires. Ainsi, la cotisation mutuelle s'élève à 50,15€ pour un salarié non cadre. Les salariés peuvent également bénéficier d'une prise en charge intégrale des verres optiques et de tarifs négociés sur les prothèses dentaires et auditives en ayant recours à des praticiens affiliés au réseau Santé Clair.

* Sauf cas de dispense prévus par le contrat d'assurance.

Rapport financier 2017

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

Après une année 2016 consacrée en grande partie à la refonte de son système d'information (migration vers un outil logiciel ERP globalisé), la Fondation a poursuivi en 2017 ses efforts d'amélioration de ses processus, d'amplification de l'accompagnement des établissements dans les périodes de travaux budgétaires et d'élaboration des comptes administratifs.

Conformément aux orientations définies par le Conseil d'Administration, le chantier de sécurisation d'emprunts à taux variables a également été ouvert et a donné lieu à une opération de couverture en mai 2017. Cette opération de SWAP a permis de sécuriser trois emprunts pour un montant global de 7 869 K€, dont une enveloppe (2 emprunts) de 5 997 K€ à un taux fixe de 1,20 % et une enveloppe (1 emprunt) de 1 872 K€ à un taux fixe 1,37 %. Cette couverture a été réalisée jusqu'à leur échéance, à savoir respectivement jusqu'en 2040 et 2042.

2017 aura été également l'occasion de lancer une réflexion sur le chantier d'optimisation de la trésorerie qui doit voir ses premières concrétisations en 2018 (création d'une charte d'investissement, définition d'une allocation stratégique, choix des supports et mise en place d'outils de gestion et de suivi).

Fin 2017, la Cour des comptes a engagé un contrôle sur le fonctionnement du siège et du « Pôle enfance » de la Fondation. Le rapport d'observations définitif est attendu pour la mi-2018. La Fondation est ainsi un des premiers opérateurs du secteur médico-social contrôlé par la Cour suite à l'extension des compétences de celle-ci. Au cours de ce contrôle, la Fondation s'est engagée dans une dynamique résolue de collaboration avec la Cour afin de contribuer à l'efficacité des ressources publiques allouées au bénéfice des personnes en situation de handicap.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 129 262 017,73 € en augmentation de 2,24 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 131 448 655,93 € en augmentation de 1,06 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 125 404 547,99 € en augmentation de 1,22 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 127 216 456,71 € en augmentation 0,34 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net comptable de l'exercice est bénéficiaire de 4 232 199,22 €. Le résultat sous contrôle des autorités de tarification s'élève à + 3 327 598,06 €.

Il est à noter que le Crédit d'impôt CITS a un impact positif sur le résultat 2017 de 1 466 855 €.

Le résultat financier

Le résultat financier 2017 s'établit à un déficit de - 598 106,42 € contre - 516 964,00 € en 2016. Dans un contexte économique de taux bas qui perdure, le coût de la couverture SWAP a impacté les charges financières de 67 K€ alors que les intérêts des placements ont continué leur baisse.

Bilan au 31.12.2017

ACTIF	BRUT 2017	AMORTISSEMENT 2017	NET 2017	RAPPEL 2016
ACTIF IMMOBILISÉ	170 239 663,40	77 727 004,05	92 512 659,35	93 650 825,50
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 579 191,83	1 143 954,31	435 237,52	463 040,92
Frais d'établissement	914 455,22	882 996,37	31 458,85	69 314,99
Autres immobilisations incorporelles	664 736,61	260 957,94	403 778,67	38 707,99
Immobilisations incorporelles en cours				355 017,94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	162 090 723,50	76 576 037,09	85 514 686,41	86 984 507,95
Terrains et agencement de terrains	6 033 183,31	21 573,23	6 011 610,08	6 015 093,43
Constructions	107 209 163,62	41 893 693,36	65 315 470,26	66 007 427,76
Installation technique matériel et outillage	11 950 225,38	9 488 872,13	2 461 353,25	2 394 175,85
Autres immobilisations corporelles	36 112 328,82	25 171 898,37	10 940 430,45	10 717 858,91
Immobilisations corporelles en cours	785 822,37		785 822,37	1 849 952,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 569 748,07	7 012,65	6 562 735,42	6 203 276,63
Titres immobilisés	3 883 034,56		3 883 034,56	3 882 987,76
Prêts	2 265 688,53		2 265 688,53	1 873 608,91
Autres immobilisations financières	421 024,98	7 012,65	414 012,33	446 679,96
ACTIF CIRCULANT	60 580 163,24	1 087 399,27	59 492 763,97	55 747 761,77
STOCKS	333 551,99	9 963,23	323 588,76	326 128,01
Matières premières et fournitures	284 209,57	9 963,23	274 246,34	285 740,10
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	48 987,09		48 987,09	40 387,91
Marchandises	355,33		355,33	
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES CRÉANCES	266 285,97	1 077 436,04	266 285,97	132 686,74
Usagers et comptes rattachés	11 291 148,13	1 077 436,04	10 213 712,09	14 521 675,86
Autres créances	3 849 948,35		3 849 948,35	2 601 687,53
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT DISPONIBILITÉS	7 441 169,78	37 139 216,67	7 441 169,78	7 388 002,38
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	258 842,35		258 842,35	205 937,43
TOTAL ACTIF	230 819 826,64	78 814 403,32	152 005 423,32	149 398 587,27
PASSIF			2017	RAPPEL 2016
FONDS ASSOCIATIFS			81 300 394,43	76 640 491,50
FONDS PROPRES			64 170 090,87	64 821 580,51
Fonds associatifs sans droit de reprise			50 465 240,04	50 519 096,04
Réserves			12 128 652,56	11 472 559,15
Report à nouveau			- 2 656 000,95	- 454 457,40
Résultat de l'exercice			4 232 199,22	3 284 382,72
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			17 130 303,56	11 818 910,99
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			- 1 129 028,92	- 868 513,33
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs			6 725 382,03	1 635 033,58
Subventions d'équipement			2 764 678,52	2 393 666,38
Provisions réglementées			8 769 271,93	8 658 724,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 240 038,93	1 366 015,52
Provisions pour risques			1 099 491,99	1 250 468,58
Provisions pour charges			140 546,94	115 546,94
FONDS DÉDIÉS			1 580 693,34	2 312 301,82
Sur subventions de fonctionnement			1 580 693,34	2 312 301,82
Fonds dédiés sur Fondation				
DETTES			67 884 296,62	69 079 778,43
Emprunts et dettes établissements de crédit			43 246 305,85	46 221 877,22
Emprunts et dettes financières diverses			2 520 115,94	2 597 605,22
Redevables créditeurs			307 183,39	235 216,33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 916 669,09	4 254 358,70
Dettes fiscales et sociales			16 431 046,10	14 123 998,83
Dettes sur immobilisations			1 018 428,02	1 274 798,14
Autres dettes			444 548,23	371 753,99
Produits constatés d'avance				170,00
TOTAL PASSIF			152 005 423,32	149 398 587,27

Comptes de résultat 2017

CHARGES	2017	Rappel 2016
Charges d'exploitation	125 404 547,99	123 887 260,90
Achats nets de marchandises	67 025,91	106 662,38
Achats nets de matières premières & fournitures	1 676 321,70	1 508 081,50
Achats nets d'autres approvisionnements	598 676,70	603 240,40
Achats prestations de services refacturées	195 858,22	146 756,38
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 061 443,53	6 024 840,97
Autres charges externes	22 354 551,41	22 688 870,29
Impôts taxes assimilés	5 293 172,35	6 532 734,71
Salaires et traitements	55 071 840,64	53 861 443,35
Charges sociales	24 723 807,14	23 940 036,48
Dotations aux amortissements / immo	7 964 790,92	7 863 025,83
Provision sur actif circulant	734 592,20	282 693,61
Provisions pour litiges	166 000,00	139 260,94
Provisions pour grosses réparations	25 000,00	25 000,00
Provisions pour risques et charges	27 485,41	99 660,00
Autres charges	443 981,86	64 954,06
Charges financières	781 335,95	743 378,37
Intérêts et charges assimilés	781 335,95	743 378,37
Dotation aux provisions financières		
Charges exceptionnelles	704 674,17	1 956 509,82
Sur opérations de gestion	45 139,77	348 014,65
Sur exercice antérieur	25 700,82	161 752,97
Sur opérations en capital	75 119,81	470 192,27
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements réserve trésorerie	14 817,23	29 243,93
Dotations prov. réglementées/immobilisations	543 896,54	945 806,00
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		1 500,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	325 898,60	199 584,56
TOTAL CHARGES	127 216 456,71	126 786 733,65
Excédent	4 232 199,22	3 284 382,72
dont résultat d'exploitation	3 857 469,74	2 540 706,85
dont résultat financier	- 598 106,42	- 516 964,00
dont résultat exceptionnel	241 227,42	791 951,12
dont résultat sur ressources affectées	731 608,48	468 688,75
PRODUITS	2017	Rappel 2016
Produits d'exploitation	129 262 017,73	126 427 967,75
Ventes de marchandises	114 645,84	112 423,56
Production vendue	2 800 329,46	2 402 985,18
Prestations de services	12 513 236,54	12 374 716,08
Production stockée	8 599,18	11 230,96
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	101 514 506,97	98 998 424,19
Subventions d'exploitation	1 914 807,73	1 946 056,30
Reprise sur provision	982 456,79	853 179,50
Transferts de charges	436 001,27	1 184 449,38
Autres produits	8 977 433,95	8 544 502,60
Produits financiers	183 229,53	226 414,37
Escomptes obtenus et autres produits financiers	183 229,53	226 414,37
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Produits exceptionnels	945 901,59	2 748 460,94
Sur opération de gestion	168 687,68	169 388,70
Sur exercice antérieur	18 274,59	306 287,67
Sur opération en capital	310 773,12	1 975 638,17
Reprises sur provisions	448 166,20	297 146,40
Transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 057 507,08	668 273,31
TOTAL PRODUITS	131 448 655,93	130 071 116,37
Excédent	4 232 199,22	3 284 382,72
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 327 598,06	1 550 448,23

Investissements

En 2017 les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 6,97 M€ contre 6,38 M€ en 2016. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (MAS de Villejuif, MAS La Source, MAS de Châtillon) ainsi qu'aux travaux d'installation anticipée du SESSAD de Villiers-le-Bel.

Créances

En termes de recouvrement de créances, la Fondation poursuit ses efforts. Les créances auprès des organismes financeurs s'élèvent en 2017 à 7 814 556,20 € contre 12 049 100,00 en 2016. Il est à noter que la mise en œuvre du CPOM ARS et la mécanique de versement en dotation globale contribue également de façon importante à l'amélioration du recouvrement.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2017 s'établit à 44 580 386,45 € contre 37 959 646,20 € à la fin de l'exercice précédent soit une progression de 17,44 %.

Emprunts et dettes financières

La Fondation a déployé depuis 2015 un outil de pilotage des emprunts afin d'anticiper au mieux les évolutions de marché et de taux mais également de mettre en place une politique financière de recours à l'emprunt pour ces futurs projets. Depuis lors, elle s'appuie sur cet outil pour évaluer ses projets de développement futurs et de sécurisation de sa dette.

La Fondation n'a pas eu recours à l'emprunt en 2017. L'endettement brut s'élève à 45 766 421,79 € à fin 2017 contre 48 819 482,44 € en 2016.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2017 s'élèvent à 81 300 394,43 €. Ils progressent de 4 659 902,93 € par rapport à la situation du 31 décembre 2016. Le ratio Emprunts et Dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,56 contre 0,63 en 2016 (et 0,84 en 2015).

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2017 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de + 1 596 700,22 € (cession d'un bien immobilier au 175 avenue du Général de Gaulle à Clamart), celui de la SCI GAMBETTA est également positif pour + 3 237,77 € et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 108 956,54 €.

3. Perspectives

Afin de poursuivre l'amélioration des processus de gestion et de pilotage, d'assurer des conditions satisfaisantes à son développement et de prendre en compte les préconisations de la Cour des comptes, la Fondation mettra l'accent en 2018 sur d'importants chantiers. Ils porteront notamment sur la définition d'une politique patrimoniale, l'optimisation de la trésorerie et la mise en œuvre d'une politique de placements, le développement des tableaux de bords de pilotage, le développement du cadre des procédures administratives et financières et l'optimisation de la fonction achats.

Stanislas JACQUEY, trésorier

L'inclusion

Toutes les personnes, adultes comme enfants, que nous accompagnons au sein de la Fondation des Amis de l'Atelier aspirent à bénéficier de dispositifs inclusifs. Mais notre société est encore bien loin de proposer suffisamment de solutions inclusives, notre retard sur l'accessibilité en est une traduction concrète.

Nous vous présentons trois dossiers traitant de cette thématique de l'inclusion, par la présentation de dispositifs ou expérimentations à vocation inclusive. Nos Pôles enfance de Seine-et-Marne et du Val-d'Oise offrent une gamme de dispositifs variés afin de répondre au mieux aux besoins des enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique, mais surtout favorisant l'inclusion. Mais n'oublions pas les familles qui ne trouvent pas de places pour leurs enfants, nos listes d'attente sont très importantes, et malheureusement nous ne pouvons répondre à ces demandes.

Pour les personnes adultes en situation de handicap, l'accès au logement est certainement ce qui favorisera le mieux leur inclusion. Notre Fondation est depuis de très nombreuses années engagée dans cette démarche, convaincue qu'un logement urbain est un moyen de vivre avec et comme les autres. Notre parc locatif, financé par nos fonds propres, prouve chaque jour son utilité. De nouveaux dons et legs nous permettraient d'agrandir ce parc, et de répondre à d'autres demandes de personnes en situation de handicap.

Enfin, nous vous présentons une expérimentation par laquelle des personnes en situation de handicap s'engagent dans du bénévolat. Bien entendu, notre Fondation milite et continuera à militer pour l'emploi, dont l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, mais toutes les personnes n'ont pas la possibilité d'avoir une activité rémunérée. S'investir bénévolement dans une activité, venir gratuitement en aide aux autres, est un acte citoyen fort de signification.

Le chemin vers une société inclusive est encore long. Nous pouvons en être tous acteurs chaque jour, en combattant tous les freins, en changeant les mentalités, en acceptant l'autre avec ses différences, mais également en soutenant notre Fondation dans son action.

« Le chemin vers une société inclusive est encore long. Nous pouvons en être tous acteurs chaque jour, en combattant tous les freins, en changeant les mentalités, en acceptant l'autre avec ses différences... »



Autisme

une belle rentrée des classes 2017



194

enfants porteurs
de Troubles du
Spectre Autistique
accompagnés par
la Fondation des
Amis de l'Atelier

Dans le Val-d'Oise (95), le SESSAD La Boussole Bleue a ouvert ses portes à la rentrée 2017.

Le SESSAD, Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile, est un service d'accompagnement en milieu ordinaire, en particulier à l'école. Il donne à l'enfant ou à l'adolescent les outils qui lui permettent de s'adapter au fonctionnement de l'école et d'acquérir de l'autonomie. L'éducateur donne aussi des conseils au personnel de l'Éducation Nationale et aux parents lors d'interventions à domicile, mais aussi au centre de loisirs ou tout autre lieu dans lequel l'enfant passe du temps. Son équipe pluridisciplinaire met en œuvre un accompagnement global de l'enfant et de sa famille. Elle favorise le soutien à la scolarité de l'enfant et l'acquisition de l'autonomie.

Ce SESSAD permet d'accueillir 33 enfants et est ouvert 44 semaines par an. La moitié des places sont destinées à des enfants âgés de 18 mois à 5 ans. Cette ouverture anticipée du Service d'Éducation Spécialisée de Soins à Domicile a été faite dans des locaux provisoires au sein de l'hôpital Adélaïde Hautval à Villiers-le-Bel.

Le SESSAD La Boussole Bleue fait partie de la nouvelle plateforme à destination d'enfants et adolescents avec Troubles du Spectre Autistique qui ouvrira dans son intégralité (IME, Institut Médicaux Éducatif et SESSAD) en 2019, à Villiers-le-Bel, lorsque les travaux de construction seront achevés.

En Seine-et-Marne (77), 14 enfants de 3 à 10 ans ont fait leur rentrée à l'école en Unité d'Enseignement Maternelle et Élémentaire à Villeneuve-le-Comte et Serris.

L'Unité d'Enseignement Maternelle et l'Unité d'Enseignement Élémentaire sont des classes spécialisées dans des écoles ordinaires. Les enfants sont à l'école toute la semaine, plusieurs professionnels aux spécialités différentes mettent en œuvre leurs projets. Ils sont accompagnés par une enseignante et des éducateurs dans la classe, en récréation et à la cantine. Des temps d'inclusion en classe ordinaire sont organisés en fonction du projet de l'enfant. Les éducateurs peuvent également se déplacer à la maison et sur les temps périscolaires.

Le Pôle enfance 77 rassemble des établissements et des services d'accompagnement d'enfants de 18 mois à 20 ans atteints de Troubles du Spectre Autistique et disposant d'une orientation MDPH en IME et SESSAD. Il a pour mission de répondre aux besoins des enfants avec autisme et de leurs familles, afin qu'ils puissent avoir la meilleure qualité de vie possible. Différentes possibilités d'accueil sont proposées afin d'offrir à chaque enfant l'accompagnement le plus adapté à ses besoins. En plus des IME et des SESSAD, le Pôle enfance 77 réunit différents dispositifs d'accompagnement repartis sur trois sites de Seine-et-Marne : Torcy, Roissy-en-Brie et le Val d'Europe.

Le Dispositif d'Interventions Globales et Coordinées (DIGC), dispositif de la Fondation des Amis de l'Atelier, combine un accompagnement en IME et en SESSAD. Il propose une prise en charge globale et précoce (de 18 mois à 6 ans) en accompagnant l'enfant dans tous ses lieux de vie : à l'école, à la maison, au centre de loisirs, ainsi que dans les locaux du dispositif. Ces différents temps d'accompagnement sont déterminés en fonction des besoins de chaque enfant.





L'insertion par le logement

En 2017, bien que **81 %** des Français considèrent que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès à un logement individuel (77 % pour les personnes en situation de handicap mental), ils déplorent à 56 % et à 69 % que les personnes en situation de handicap psychique et mental n'aient pas suffisamment accès à un logement individuel.

Ils ont raison !

En effet, les personnes rendues vulnérables par une situation de handicap, bien rarement propriétaires de leur logement, rencontrent des difficultés majeures d'accès au logement et une fois le logement trouvé, sans la bienveillance du bailleur et un accompagnement adapté, le maintien de la personne dans son logement est fragile. C'est pour cela que, depuis plus de 20 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier s'attelle à mettre en place pour eux des solutions de logement adapté, le plus proche possible d'une situation de droit commun, à mi-chemin entre logement ordinaire et hébergement en institution, et assorti d'un soutien actif dans leur parcours locatif.

Attentive à ce que chacun puisse vivre dans son « chez soi », en sécurité grâce à l'aide ou l'accompagnement qui lui convienne, la Fondation défend l'implantation de ces logements en centre-ville facilitant ainsi « la vie organisée à plusieurs, l'insertion active dans le voisinage, la vie de quartier, l'environnement de proximité ».

Aujourd'hui, la Fondation, grâce à un parc locatif diffus, propose ainsi plus de 100 logements de droit commun à des personnes en situation de handicap.

De même, membre de l'Union professionnelle du logement accompagné (UNAF0), la Fondation des Amis de l'Atelier gère plus de 200 logements en Résidences Accueil. Les projets en cours à Éragny (95), Marcoussis (91), Nemours (77) ou encore au Vésinet (78) permettront de créer bientôt 120 logements accompagnés supplémentaires.

Ces solutions de logements, principalement individuels, proposées par la Fondation s'adressent pour 1/3 à des personnes souffrant de handicap mental, et pour 2/3 à des personnes souffrant de handicap psychique. Les personnes peuvent par ailleurs bénéficier d'un accompagnement par un service médico-social adapté à leurs besoins.

Au-delà, les services d'accompagnement de la Fondation (SAVS et SAMSAH) accompagnent plus de 645 personnes sur leur lieu d'habitation en logement ordinaire, en famille ou non.



En 2017,

81 %

des Français considèrent que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès à un logement individuel

Enquête IPSOS - Fondation des Amis de l'Atelier « Inclusion et insertion des personnes en situation de handicap mental et psychique ». Enquête réalisée auprès de 1201 personnes représentatives de la population française - mars 2017

Utilité sociale & Citoyenneté

L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de 2005. La mise en place du droit à la compensation du handicap y concourt en permettant à la personne handicapée de pallier ses déficiences fonctionnelles grâce à l'octroi d'aides techniques, humaines, financières...

L'inclusion et l'exercice de la citoyenneté de tous est une priorité dans notre accompagnement au quotidien dans l'ensemble de nos établissements et services médico-sociaux et dans les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) de la Fondation.

Si ce besoin d'inclusion et d'utilité sociale est inhérente à chacun de nous et reconnu par la majorité des français, il a parfois besoin d'être accompagné dans sa mise en œuvre.



Une priorité partagée par tous

Les Français pensent que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès



96 %

à la culture (musées, cinéma, théâtre, etc.)



97 %

à des activités artistiques ou manuelles



96 %

aux vacances



93 %

aux transports en commun

Enquête IPSOS - Fondation des Amis de l'Atelier « Inclusion et insertion des personnes en situation de handicap mental et psychique ». Enquête réalisée auprès de 1201 personnes représentatives de la population française - mars 2017

FOCUS SUR un dispositif innovant

Si T BénéVole a été créé pour des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux, afin de favoriser leur participation bénévole au service de la Cité. Les personnes intéressées sont toutes accompagnées par des foyers, des services d'accompagnement et des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) de la Fondation des Amis de l'Atelier situés sur le territoire du Sud Seine-et-Marne. Les partenaires sont des associations locales, culturelles, sportives, caritatives, divers services qui sollicitent déjà des bénévoles.

Ce projet vise l'intégration et l'exercice de la citoyenneté de ces personnes dans la Cité. Cette ouverture sur l'environnement proche permet de participer aux activités de la vie locale, d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir, de donner, de s'intéresser... Ce projet s'est construit en répondant à une demande et un besoin repérés chez les personnes que nous accompagnons : le besoin de reconnaissance, d'estime de soi et de se sentir utile. Cette socialisation favorise leur épanouissement personnel et leur bien-être.

À ce jour, c'est depuis le nouveau GEM de Fontainebleau, ouvert en 2017, que ce dispositif est piloté. Ce dispositif Si T BénéVole a reçu en 2017 un Prix du magazine Direction[s].



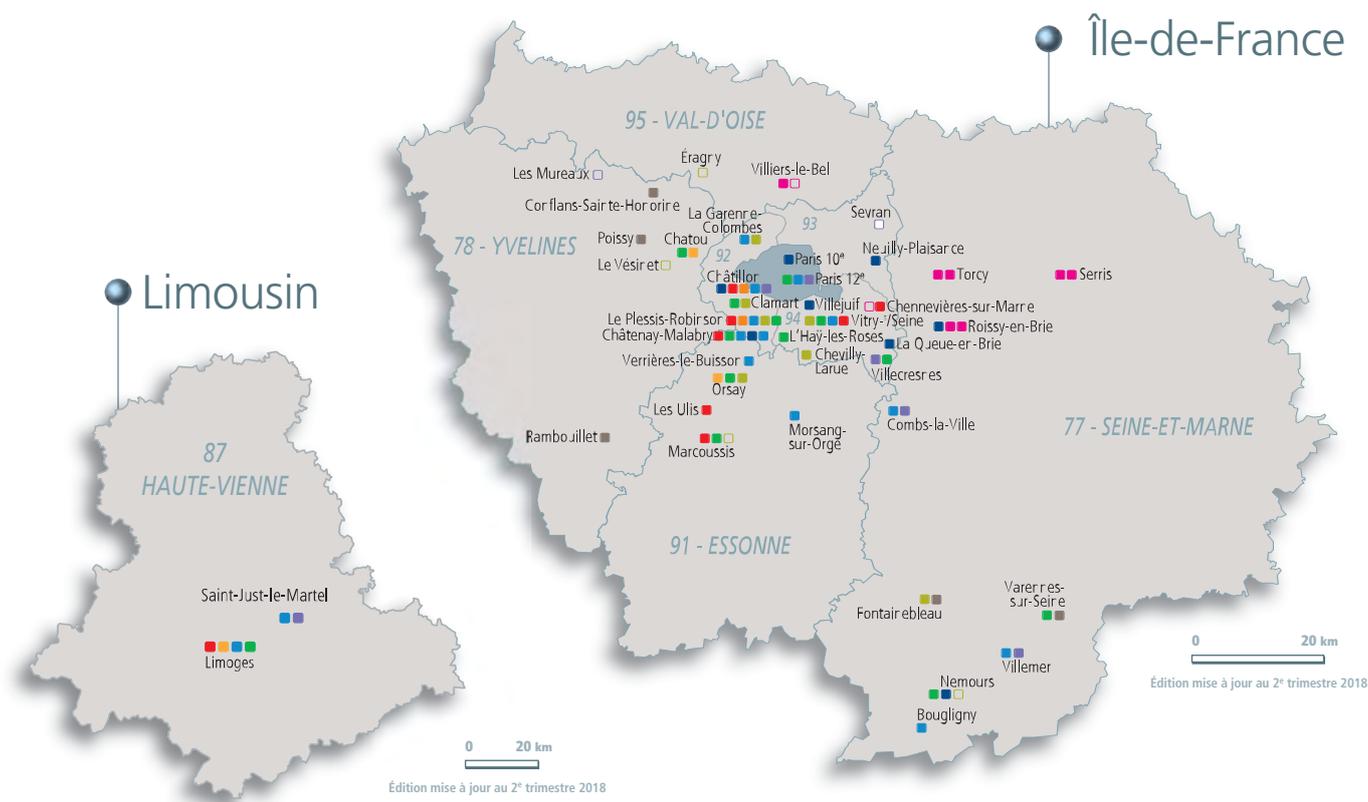
La mission de bénévolat réalisée dans le cadre du Forum Santé m'as permis de rencontrer un public de lycéens. Les organisateurs étaient très sympathiques et accueillants. J'ai apprécié cette journée et cela m'a conforté dans l'envie d'accepter d'autres missions avec Si T BénéVole. ”
Yacine, adhérent du « GEM À Nouveau » (77)



J'ai participé à une mission pour le Secours Populaire où j'ai pu partager un moment agréable avec d'autres bénévoles. J'ai eu l'impression de me rendre utile et de contribuer à la réussite de la braderie. ”
Claudine, adhérente du « GEM À Nouveau » (77)

Implantation

Les établissements et services



- Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- Les Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL) - ■ Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- Les Sections d'Animation : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- Les Foyers d'Hébergement : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- Les Foyers de Vie : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- Les Instituts Médico-Éducatif (IME) : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- Établissement en projet.

75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 15
Foyer de Vie : 8

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 50



Directeur Départemental : François-Xavier POURCHET | 01 46 29 59 86
fx.pourchet@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX

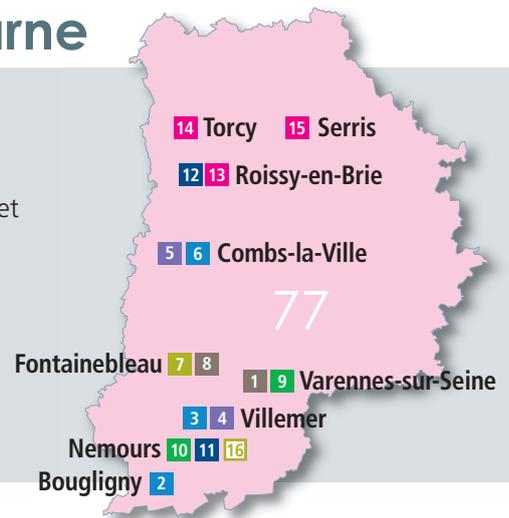


► Total des places

GEM : 62
FAM : 42
MAS : 112

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 24 en projet
SAVS/SAMSAH : 70
Pôle enfance : 161

Directrice Départementale : Suzanne BARRY
01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	GEM À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Bougigny	01 60 55 52 50	foyer.bougigny@amisdelatelier.org	Jody SURIER
3	FOYER DE VIE	Foyer de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
4	FAM	FAM de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Laure BELLOIS
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Laure BELLOIS
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
8	GEM	GEM de La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
9	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
10	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
11	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
12	MAS	André Berge	36 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org	Françoise AUDURIEAU
13	IME, SESSAD	IME/SESSAD des Grands Champs	34 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org	Brigitte JOLY
14	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org	Brigitte JOLY
15	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org	Brigitte JOLY
16	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Nemours	Quartier du Mont-Saint-Martin 77140 Nemours	OUVERTURE PRÉVUE 2020		

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.

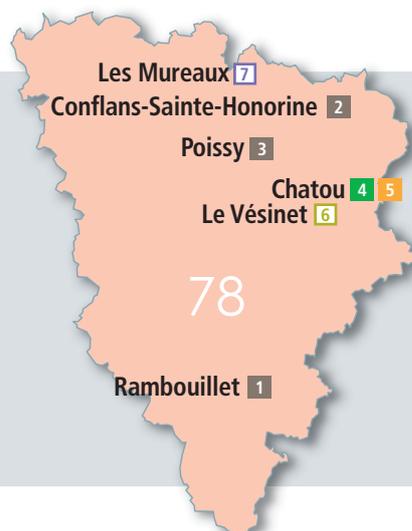
► Total des places

GEM : 112 adhérents
SAVS/SAMSAH : 65 places

CAJ : 10 places
Résidence Accueil : 30 places en projet

Directeur Départemental :
François-Xavier POURCHET

01 46 29 59 86
fx.pourchet@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	La Tortue qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gemrambouillet@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
2	GEM	La Solidarité	26 rue du Général Sarrail 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gemdeconflans@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gemdepoissy@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
6	RÉSIDENCE ACCUEIL	Le Vésinet	ZAC Princesse 78100 Le Vésinet	OUVERTURE PRÉVUE 2021		Nicole ESPEILLAC
7	FAM	Plateforme inter-départementale 78/92	Site de Bécheville 78130 Les Mureaux	OUVERTURE PRÉVUE DÉCEMBRE 2020		Virginie DESVIGNES
8	PCPE 78	Plateforme inter-départementale 78/92	Yvelines Centre Ouest	OUVERTURE PRÉVUE 2019		Virginie DESVIGNES
9	SAMSAH	Plateforme inter-départementale 78/92	Yvelines Centre Ouest	OUVERTURE PRÉVUE FIN 2018		Virginie DESVIGNES
10	SAMSAH	Plateforme inter-départementale 78/92	Yvelines Nord	OUVERTURE PRÉVUE FIN 2018		Virginie DESVIGNES



91 La Fondation en Essonne

► Total des places

ESAT : 165

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 73

Résidence Accueil/Maison Relais : 10

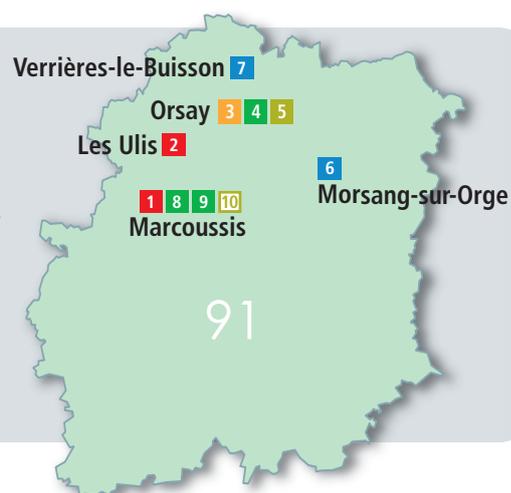
SAJ : 30

SAVS : 71

Dispositif Âge Libre : illimité

Directrice Départementale :
Marlène BERTIN-GIL

01 46 29 59 02
m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
2	ESAT	Parc de Courtabœuf Mosaïc Services	2 avenue de l'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org	Claire RETTIG
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org	Madeleine BATA
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org	Odile BOUSARD
8	SAVS	Du côté de chez soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org	Martine NUSSBAUMER
9	DISPOSITIF	Dispositif Âge Libre	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87		Martine NUSSBAUMER
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Marcoussis	Rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	OUVERTURE PRÉVUE 2020		



► Total des places

CITL : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 125
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	SAVS : 202
MAS : 102	

Directeur Départemental : François-Xavier POURCHET | 01 46 29 59 86
fx.pourchet@amisdelatelier.org

La Garenne-Colombes 11 12

92

Châtillon

6 7 8 9 10

Clamart 13 14

Le Plessis-Robinson 15 16 17 18 19

Châtenay-Malabry 1 2 3 4 5

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
2	SAVS	SAVS de Châtenay-Malabry	43-45 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org	Maud FOUGÈRE
3	FOYER INTÉGRÉ	La Maison Heureuse	78 av. de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org	Véronique TRUSGNACH
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org	Sylvie PAULAIS
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residencecesamis@amisdelatelier.org	Véronique TRUSGNACH
6	ESAT	ESAT de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
7	CITL	CITL Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
8	FOYER DE VIE	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Maud FOUGÈRE
9	FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Maud FOUGÈRE
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil La Garenne-Colombes	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridel 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
13	MAISON RELAIS	Maison Relais de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org	Jihad BOU KARAM
14	SAVS	SAVS de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org	Jihad BOU KARAM
15	ESAT	Les Robinsos	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsos@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
16	CITL	Les Robinsos	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsos@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsos	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsos@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
18	MAISON RELAIS	Maison Relais du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org	Jihad BOU KARAM
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org	Jihad BOU KARAM
20	PCPE 92	Plateforme inter-départementale 78/92	Hauts-de-Seine Sud	OUVERTURE PRÉVUE 2019		Virginie DESVIGNES
21	SAMSAH	Plateforme inter-départementale 78/92	Hauts-de-Seine Sud	OUVERTURE PRÉVUE FIN 2018		Virginie DESVIGNES
22	SAMSAH	Plateforme inter-départementale 78/92	Hauts-de-Seine Nord	OUVERTURE PRÉVUE FIN 2018		Virginie DESVIGNES

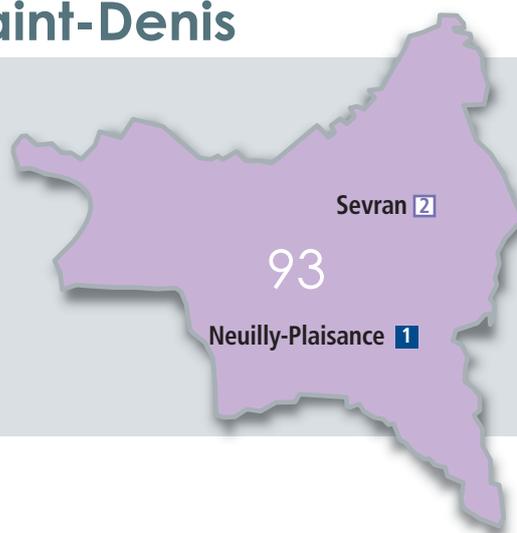
► Total des places

MAS : 60 + 8 en projet

FAM : 35 places en projet

Directrice Départementale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org	Sandrine LOEFFEL
2	FAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevrans	OUVERTURE PRÉVUE 2019	tempsmodernes@amisdelatelier.org	Gabriel DARNET-GINOT



FAM "Les Temps Modernes" - Ouverture prévue en 2019

► Total des places

ESAT/EA : 241 Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
 FAM : 48 Résidence Accueil/Maison Relais : 48
 MAS : 109 SAVS/SAMSAH : 145

Directrice Départementale : 01 46 29 59 02
 Marlène BERTIN-GIL m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org	Philippe FERRER (par intérim)
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org	Patrick MONARD
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautsbruyeres@amisdelatelier.org	Mahmoud MENDJOUR
4	RÉSIDENTIE ACCUEIL	Résidence Accueil de Cheilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Cheilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.chevilly@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
5	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH L'Haÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Haÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
7	SAMSAH	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
8	ESAT	ESAT de Vitry	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org	Odile MANOILINE-PROIA
9	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org	Khalissa EL KETROUSSI
10	RÉSIDENTIE ACCUEIL	Résidence Accueil de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org	Louis-Paul THOMAS
11	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org	Louis-Paul THOMAS
12	PCPE 94	Transition Val-de-Marne	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	OUVERTURE 2018	pcpe94@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ



► Total des places

Pôle enfance : 33 + 40 en projet
Résidence Accueil : 30 places en projet

Directrice Départementale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	SESSAD	La Boussole Bleue	Locaux provisoires : Rue du Haut du Roy 95400 Villiers-le-Bel	01 85 60 06 21	laboussobleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
2	IME	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	OUVERTURE 2019	laboussobleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
3	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil d'Éragny	Rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	OUVERTURE PRÉVUE 2019		



Locaux de l'IME et SESSAD "La Boussole Bleue" - Ouverture en 2019

► Total des places

ESAT : 113

AJ/SA : 19

FAM : 15

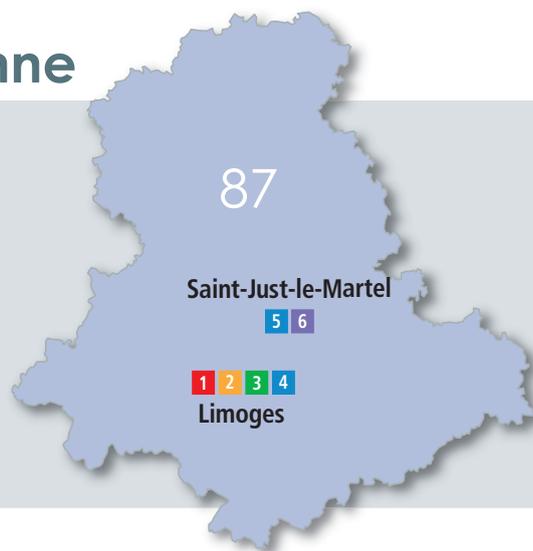
Foyer de Vie : 24

Foyer d'Hébergement : 51

SAVS : 45

Directrice Départementale :
Nathalie Scarcella

05 55 31 02 20
n.scarcella@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org	Nuno LOPES
2	AJ/SA	Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
3	SAVS	SAVS de Limoges	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	savs.limoges@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
4	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Le Kaolin	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org	Nathalie SCARCELLA
5	FOYER DE VIE	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fv.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Laurent AUPETIT
6	FAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fam.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Laurent AUPETIT



Vos dons **en action** 2017

Grâce à vous, de nombreux projets ont pu aboutir : des projets artistiques comme des expositions photos, la création et la mise en place de jardins et de cuisines thérapeutiques, l'équipement de salles informatiques pour réduire la fracture numérique, le financement de formations de travailleurs en ESAT, des projets d'agrandissement d'établissements...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2017



GRÂCE À VOS DONNS

Des tablettes, ont pu être mises à disposition des enfants autistes du SESSAD La Boussole Bleue de Villiers-Le-Bel (95) pour développer leurs apprentissages.



GRÂCE À VOS DONNS

Des séjours, à la mer ou la campagne, ont pu être financés pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées de nos établissements et services.



GRÂCE À VOS DONNS

L'exposition photos « Un Autre Regard », de la MAS André Berge, a pu voyager et transmettre son message, grâce à votre générosité.

Comment nous soutenir ?



Vous êtes
UN PARTICULIER

Faire un don

■
Faire un legs
ou une donation

■
Monter un événement
de collecte

■
Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

■
Acheter solidaire
sur nos sites partenaires



Vous êtes
UNE ENTREPRISE

Choisir le mécénat d'entreprise

■
Mobiliser
vos collaborateurs

■
Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

■
Nous reverser
votre **taxe d'apprentissage**

■
Travailler
avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier s'entoure également de partenaires privés pour mener à bien ses missions d'accompagnement. Chaque année, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions, par leur soutien, au développement de projets inclusifs et innovants.

Ces partenariats proposés par la Fondation des Amis de l'Atelier peuvent prendre différentes formes : soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarités, collectes sportives...

Ces actions de mécénat nous permettent d'aller plus loin dans nos missions et de consolider des projets existants ou de développer de nouveaux dispositifs répondant à des besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2017, plusieurs projets ont bénéficié du soutien de partenaires privés dans les domaines d'intervention suivants : réaménagement d'espaces dédiés aux autistes, création d'ateliers artistiques et psychomoteurs, expositions, achat de matériel éducatif, équipement de cuisines thérapeutiques...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier





@fondationdesamisdelatelier



Fondation des Amis de l'Atelier



fondation_amis



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org